



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DESERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 20 DECEMBRE 2022

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23 présents ou représentés : 22 votants : 22

Date de convocation : 13 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 20 décembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Etaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme. LEE Isabelle ; M. VEZIE François ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. COUASNON Michel ; Mme MICHEL Sylvie ; M. FADIER Thierry ; M. MOLVAUX Gérard ; Mme THIBAUT Angélique ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; Mme KERGOAT Morgane ; Mme TRAVERS Jeanne ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine.

Absente : Mme JARDIN Marie Christelle ;

Absent excusé : néant ;

Pouvoir : néant ;

Secrétaire de séance : Mme MOREL Monique ;

2022-10-096 - DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET DE LA VILLE

Arrivées de Mme. KERGOAT et de Mme GUILLOUX à 20h30.

RAPPORTEUR : JP. GOUPIL

EXPOSE

En cette fin d'exercice, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à des ajustements, afin de faire face aux opérations financières et comptables du budget communal.

PROPOSITION

Section Investissement					
DEPENSES			RECETTES		
16 - Emprunts et autres dettes	165 - Dépôts et cautionnements	+1 000,00€	16 - Emprunts et autres dettes	165 - Dépôts et cautionnements	+1 000,00€
23 - Travaux	231.5 - Travaux de voirie SIVU	+14 000,00€	10 - Dotations	102.26 - Taxe d'aménagement	+14 000,00€
	TOTAL	+15 000,00€		TOTAL	+15 000,00€
Section Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
011 - Charges à caractère général	606.12 - Electricité	+26 000,00€	013 - Atténuations de charges	641.9 - Remboursement sur rémunérations pers	+10 000,00€
011 - Charges à caractère général	615.6 - Maintenance	+5 000,00€	73 - Impôts et taxes	732.23 - FD droits de mutation	+53 000,00€
012 - Charges de personnel	641.11 - Rémunérations	+115 000,00€	73 - Impôts et taxes	732.12 - DSC	+1 000,00€
65 - Charges de gestion courante	655.68 - Participation SIVU	+10 000,00€	73 - Impôts et taxes	732.221 - FPIC	+5 000,00€
65 - Charges de gestion courante	658.18 - Autres redevances pour logici	+9 000,00€	731 - Fiscalité locale	731.11 - Impôts directs locaux	+65 000,00€
	658.88 - Autres charges de gestion cour	+5 000,00€	74 - Dotations et participati	741.121 - DSR	+18 000,00€
			74 - Dotations et participati	741.127 - DNP	+8 000,00€
			74 - Dotations et participati	759.88 - Autres produits de gestion courante	+10 000,00€
	TOTAL	+170 000,00€		TOTAL	+170 000,00€
	TOTAL GENERAL DE LA DM	+185 000,00€		TOTAL GENERAL DE LA DM	+185 000,00€

DECISION

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 20 décembre 2022

Pour extrait conforme

Le Maire

JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.